

LE PETIT JOURNAL



Septembre 2022

HAUDAINVILLE

CONTACT



Mairie d'Haudainville

1 rue de Verdun

55100 Haudainville

Téléphone 03 29 84 62 86

Fax 03 29 83 98 94

mairie-haudainville@grandverdun.fr

Horaires d'ouverture de la Mairie



Lundi 9h00 à 11h30 et
14h00 à 17h00

Mercredi 14h00 à 17h00

Vendredi 13h30 à 16h00

Le maire et les adjoints se tiennent à votre disposition le

1^{er} samedi du mois
de 10 h à 12 h

ou sur rendez-vous

En dehors des
permanences ci-
dessus et

en cas d'urgence

vous pouvez contacter le Maire
ou les adjoints aux numéros ci-
après :

Patrick Lorans

06. 61.17. 25. 94

Ghislin Lubraniecki

06. 63. 22. 28. 45

Cédric Mailfert

06. 08. 89. 46. 32

Jérôme Martinet

06. 72. 83. 30. 15

LE MOT DU MAIRE

A peine sortis de l'épreuve COVID, nous sommes entrés dans une période de turbulences économiques se traduisant par des hausses de coûts notamment dans les domaines de l'énergie et des matériaux.

Dans ce contexte incertain, les budgets communaux sont d'autant plus impactés qu'il n'existe pas encore de clause d'indexation des dotations de l'Etat.

Face à cette situation nous allons poursuivre notre politique d'économies dans les charges de fonctionnement, notamment en confiant à M. DZIADOW, employé municipal, des petits travaux jusqu'alors effectués par des prestataires extérieurs.

Parallèlement de nouvelles ressources sont à l'étude, essentiellement au travers d'un projet d'implantation de panneaux photovoltaïques au sol.

Pour autant soyez assurés sur le fait que l'équipe municipale continue à œuvrer pour l'amélioration du cadre de vie avec les projets de boudoir et d'aménagement du monument aux morts dont nous fêterons le centenaire en 2023.

Prenez soin de vous.

Cordialement,
Patrick Lorans, Maire



Agenda :

- **Jeudi 29 septembre** : journée mobilité seniors à la salle polyvalente organisée par l'ILCG du Verdunois en partenariat avec la Commune. À partir de 9h30.
- **Samedi 22 octobre** : opération « Nettoyons notre village » de 9h à 12h.
- **Lundi 31 octobre de 16h30 à 18h** : collecte des bonbons d'Halloween. RDV à 16h30 à la salle polyvalente
- **Vendredi 11 novembre** : cérémonie du 11 novembre au monument aux morts.
- **Samedi 26 novembre** : marche nocturne au profit du Téléthon.



ETAT CIVIL

Décès : ☞ Bernard MAROUZÉ le 21 juillet 2022 à Verdun (Meuse)

☞ Denis HUMBERT, le 27 juillet 2022 à Verdun (Meuse)

Mariage : Steven ROGER et Océane GRANDURY, le 23 juillet 2022:

Naissances :

☞ Dario DURANTON né le 23/08/2022 à Verdun (Meuse)





DELIBERATIONS

1) Opération Mille Talents

L'opération « Mille Talents » a été mise en place à la rentrée de Septembre 2022 pour les Haudainvillois âgés de 0 à 99 ans, et prise en charge par la commune.

Il s'agit d'une aide aux familles pour les adhésions aux activités sportives et/ou culturelles dans un Club ou une Association de type « Loi 1901 » sur le territoire de la Communauté d'Agglomération du Grand VERDUN (CAGV). C'est une réduction sur la cotisation annuelle en fonction du revenu fiscal de référence et de la composition de la famille.

Sont exclues les structures de loisirs (carte de pêche, permis de chasse, ...) et les entreprises privées (Orange Bleu, ...).

Les coupons « Mille Talents » sont attribués aux Haudainvillois pour la période du 29 août 2022 au 14 octobre 2022.

En fonction du revenu fiscal de référence et de la composition de la famille, un pourcentage d'aide sera appliqué à savoir : 60, 40 ou 20 % du coût de l'inscription dans la limite de 75 € pour les enfants (0 à 17 ans) et de 30, 20, 10 % du coût de l'inscription dans la limite de 30 € pour les adultes (18 à 99 ans).

Chaque bénéficiaire se présentera ensuite au Club ou Association ou Établissement public de son choix et payera la part de l'inscription restante compte tenu des coupons dont il dispose (ces coupons ne peuvent être utilisés que dans les Clubs, Associations de type « Loi 1901 » et Etablissements publics sur le territoire de la CAGV).

Les coupons seront retournés par les Clubs, Associations et Etablissements publics à la Mairie d'Haudainville avant le 28 octobre 2022 accompagnés des pièces suivantes :

La commune d'Haudainville prendra en charge le remboursement des coupons délivrés aux Haudainvillois.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, décide, à l'unanimité des membres présents,

De ratifier la décision concernant l'opération « Mille Talents » pour la rentrée de 2022/2023.

2) Convention entre le Souvenir Français et la commune d'Haudainville sur le site du monument « Veilleurs de la Paix »

Le Maire rappelle à l'assemblée qu'il y a lieu de signer une convention entre le Souvenir Français et la Commune d'Haudainville concernant l'entretien et la gestion des manifestations mémorielles du site du monument des « Veilleurs de la Paix » à Haudainville.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, autorise le Maire à signer cette convention.

3) Dénomination du stade situé au Pont de Belrupt

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, il appartient au Conseil Municipal de délibérer sur la dénomination des rues, places publiques et des bâtiments publics.

Ainsi il convient de donner un nom au stade du terrain de football situé Pont de Belrupt,

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, DECIDE, à l'unanimité des membres présents, de dénommer le stade : « stade de l'Epina ».

4) Déplacement des panneaux d'entrée de ville

Le Maire explique à l'assemblée que le Département suggère de déplacer les panneaux d'entrée de ville plus près des habitations afin de limiter la vitesse dans la traversée de la commune.

Après explications, le conseil municipal souhaite que la commission de sécurité se réunisse sur le site et demande un plan avec implantation des panneaux, avant de se positionner.

Questions diverses

Présentation des travaux rue de Metz et rue des Ecoles : une réunion publique a eu lieu le 31 août 2022 à 20 h à Haudainville en présence de Monsieur Samuel HAZARD, Président de la CAGV, Monsieur Armand FALQUE, en charge des travaux et Monsieur Jérôme CHOLEZ, responsable des Grands Travaux.

Evènements à venir :

Journée mobilité des séniors organisée par l'ILCG : 29/09/2022

Nettoyons le village : 22/10/2022

Halloween : 31/10/2022

11 novembre

Marche nocturne : 26/11/2022

Fête patronale :

Cette année, la fête patronale de la St Symphorien a animé notre Commune du samedi 27 au mardi 30 août.

Manèges, attractions, buvette, tout a été pensé pour accueillir au mieux les habitants et les extérieurs qui viennent passer un bon moment en famille ou entre amis.



SLC LA BEHOLLE

Les différentes activités reprennent petit à petit après les grandes vacances. Il reste quelques places aux ateliers « peinture » scindés en deux groupes. Un groupe le mardi de 13h30 heures à 16h30 heures, et un autre le vendredi de 8h30 à 11h30 à la Maison de la Culture (1^{er} étage avec ascenseur). Ces ateliers sont libres et regroupent à peu près 8 participants chacun. Chaque artiste choisit son thème et sa technique – huile ou acrylique sur toile suivant ce que l'on souhaite exprimer. Jean-Pierre sera toujours présent pour vous assister. Aucune compétence n'est demandée. Venez avec l'enthousiasme de créer vos œuvres en toute convivialité et simplicité. Quelques tableaux réalisés sont exposés à la boulangerie.

Renseignements auprès de Pierre ROUSSEL tél. [03-29-84-34-26](tel:03-29-84-34-26)



Les autres sections du SLC :

- Danse adulte : Karine JEANNESSON

Lieu : Salle polyvalente

Horaires : mercredi de 19h45 à 20h45

Tarif : 97€ (licence comprise) + 8 € d'adhésion

Contact : fam.jeans@aliceadsl.fr - 06 85 76 40 61

- Tennis de table : Joël PETITJEAN

Lieu : Salle polyvalente

Horaires : vendredi de 20h à 22h

Tarifs : 12€ + 8€ d'adhésion

Contact du responsable : joel.petitjean@gmail.com

- Loisirs créatifs : Béatrice CORNELISE

Lieu : Espace culturel

Horaires : jeudi

Tarif : 18€ + 8 € d'adhésion

Date de reprise : 3 septembre

Contact : b.cornelise@orange.fr - 06.75.33.11.79

- Théâtre adulte : Guylaine PETIJEAN

Lieu : Espace culturel

Horaires : lundi de 20h à 22h

Tarif : 12€ + 8 € d'adhésion

Contact : guylaine.petitjean@gmail.com

- Théâtre enfant – jeune ado : Amélie PICARD

Lieu : Espace culturel

Horaires : vendredi de 19h à 20h15

Tarif : 10€ + 8 € d'adhésion

Contact : amelie.picard7@laposte.net - 06 83 17 27 66

Histoire de l'école des filles (suite N° 7).

L'école des filles, inchangée depuis sa construction rue de l'église, subit comme tous les bâtiments communaux des dégradations pendant la première guerre mondiale.

Ce fut principalement les boiseries et les vitres qui disparurent en même temps que le mobilier scolaire, victimes du passage des troupes françaises montant au front ou en descendant et des bombardements allemands.

En 1921, est mis en place un projet de restauration des bâtiments communaux, dont l'école des filles. C'est l'entreprise DEMENOIS de Belleville qui obtient le marché, Les vitres sont remplacées par du verre armé dès 1919.

Dans l'urgence de nouvelles tables ont été achetées ainsi qu'un minimum de matériel utile pour l'enseignement. L'architecte suivant ces travaux est M. Gauny de Verdun.

En 1924, la commune d'Haudainville est dotée de la distribution de l'éclairage électrique pour ses rues et ses bâtiments publics, à ce titre, l'école des filles se voit attribuer 3 lampes et une suspension. Quel progrès !...

Après cette innovation il n'y aura plus guère d'événements exceptionnels jusqu'à la fin de l'utilisation de ce local en temps qu'école.

Le nouveau groupe scolaire rassemblera les trois écoles, garçons, filles, maternelle, en un seul lieu. Nous en trons là dans la période moderne, qui a tout de même 75 ans.

Les écolières d'Haudainville en 1947



Extinction de l'éclairage public une partie de la nuit ?

En 2022, le prix de l'électricité pour les collectivités a augmenté. Il est désormais 3 fois supérieur à celui de 2021. C'est pourquoi il faut se poser la question de l'utilité de l'éclairage public à toute heure de la nuit. Pourquoi ne pas réduire la durée de l'éclairage ?

Déjà mis en pratique dans de nombreuses villes en France, des études ont montré que l'extinction nocturne de l'éclairage public n'entraînait pas d'incidence en matière de sécurité routière et de délinquance.

La commune n'a pas obligation d'éclairer les rues, elle peut mettre en place une extinction partielle ou totale durant la nuit.

Actuellement à Haudainville, certaines rues sont éclairées toute la nuit, et d'autres sont éteintes de minuit à 6h00 du matin.

Avec l'explosion du coût de l'énergie, on est en droit de se demander pourquoi éclairer toute la nuit, à part perturber la faune et les insectes et bien sûr alourdir la facture électrique.

Une réflexion est actuellement en cours avec les services de l'éclairage public à la CAGV pour connaître les possibilités qui s'offrent à nous.



Réunion publique pour les travaux des rue de Metz et des Écoles :

Le mercredi 31 août à 20h à la salle polyvalente a eu lieu la réunion publique pour les travaux des rues des Écoles et de Metz devant une trentaine d'habitants. M. CHOLEZ, chargé de mission infrastructures aménagement voirie à la CAGV, a dressé l'historique de ce projet.

Il avait été initié par l'ancienne municipalité avec comme objectifs d'enfouir les réseaux secs (électricité et communication), reprendre la voirie et les trottoirs et mettre en place un parcours PMR pour les personnes à mobilité réduite. Le pré projet avait été présenté à la population en février 2020. La municipalité actuelle l'a retravaillé afin de proposer des adaptations. En février 2021, il est validé et les coûts sont estimés. Mais la crise de la Covid et les lourdes démarches administratives auprès des opérateurs comme Orange ou Enedis ont retardé la procédure. En effet, ce n'est que fin juin 2022 qu'est remis le dossier de consultation des entreprises. Mi-octobre chaque riverain sera contacté pour le commencement des travaux au mieux mi-novembre. Selon les représentants de la CAGV, il faudra compter entre 4 et 5 mois de travaux.

L'enfouissement des réseaux secs, qui est à la charge de la Commune, est estimé à 129 000€ avec une subvention de 60% de la FUCLEM (Fédération Unifiée des Collectivités Locales pour l'Electrification en Meuse). Les coûts de voirie et d'éclairage à la charge du Grand Verdun sont estimés à 560 000€.



Panneau d'information :

C'est début août que le panneau d'information installé au niveau du carrefour en face de la Mairie est devenu fonctionnel. C'est un moyen de plus pour vous d'être informé des événements qui se déroulent dans notre Commune et au sein du Grand Verdun.

Ce panneau vient compléter le large panel de moyens de communication que nous avons mis en place : tablette tactile d'affichage légal présente sur le mur de la Mairie, l'application gratuite PanneauPocket (que nous vous encourageons à installer sur votre Smartphone ou votre tablette) et le compte Facebook de la Commune.



Panneau de basket

Durant les vacances, des élus et des habitants de Haudainville ont remis en état le panneau de basket du terrain multisport de la Louvière en espérant que ce dernier ne soit pas trop rapidement dégradé.

Dispositif Mille Talents :

Pour la première année, la Commune participe au dispositif Mille Talents. Il s'agit d'une aide financière qui est proposée aux Haudainvilloises et Haudainvillois pour une inscription annuelle à une activité sportive et/ou culturelle.

L'inscription se fait en Mairie auprès de Clémence BERTIN, notre secrétaire, en présentant les documents suivants :

- Votre avis d'imposition 2022 sur les revenus 2021 (celui où figurent vos enfants majeurs ou mineurs pour la délivrance de leurs coupons)
- Un justificatif de domicile de moins de 3 mois
- Votre livret de famille
- Votre carte d'identité

Clémence vous remettra des coupons à transmettre aux associations auxquelles vous allez adhérer.

A noter que cette aide est modulée en fonction des revenus.

Par ailleurs, le montant de la réduction est plafonné à 75€ par coupon pour les mineurs et 30€ par coupon pour les adultes.



MILLE TALENTS

VOTRE COMMUNE
PARTICIPE AUX FRAIS D'ADHESION
CLUB + ASSOCIATION + CONSERVATOIRE
+ ATELIER D'ART + AQUADROME +

**POUR 1 ACTIVITE CULTURELLE
ET/OU 1 ACTIVITE SPORTIVE**

UNE AIDE PERSONNALISEE
DU 29 AOÛT AU 14 OCTOBRE 2022

RDV dans votre mairie

Mairie d'Haudainville
1 rue de VERDUN - 55100 HAUDAINVILLE
Tél : 03.29.84.62.86
Inscription :
- en ligne : www.haudainville.fr
- en Mairie : Lundi : 9 h 00 - 11 h 30 - 14 h 00 - 17 h 00
Mercredi : 14 h 00 - 16 h 30
Vendredi : 14 h 00 - 16 h 00

HAUDAINVILLE



Village à 30 km/h :

En dehors de la départementale D964 qui traverse notre Commune et qui est limitée à 50 km/h, **toutes les autres rues sont limitées à 30 km/h.**

Nous constatons encore trop souvent des véhicules rouler à des vitesses excessives.

Pensez à nos enfants, aux cyclistes, un accident est vite arrivé.



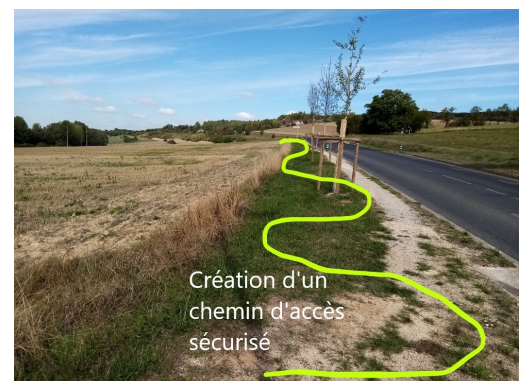
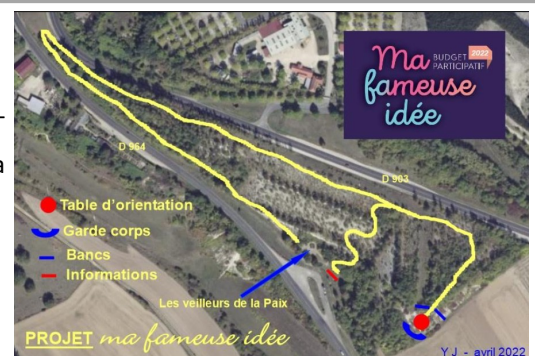
Ma fameuse idée : 2 idées retenues sur notre territoire

1. Le projet d'Yves JADOT dont le maître d'ouvrage sera le SLC la Beholle : création d'un belvédère afin de pouvoir admirer un point de vue exceptionnel sur la vallée de la Meuse et 2 sentiers pour y accéder.

2. Le projet d'Aldo GREGORIO dont le maître d'ouvrage sera la Commune : création d'un chemin piétonnier sécurisé reliant la sortie de la Commune sur la RD964, au sud de la ZAC du dragon, par le chemin de la côte des malades.

Si vous souhaitez que ces projets voient le jour, il faudra les soutenir en votant à partir du **1er octobre jusqu'au 15 novembre** sur le site de ma fameuse idée :

<https://jeparticipe.meuse.fr/>



La journée des mobilités pour les seniors : 29 septembre 2022

Avec le temps, les personnes âgées deviennent moins mobiles et se sédentarisent. En réduisant leur déplacement, elles s'isolent davantage et se mettent peu à peu à l'écart de la vie sociale. Or, une personne qui renonce à sa mobilité vieillira moins bien et en moins bonne santé. La mobilité, notamment par les transports collectifs, est un enjeu crucial pour la prévention de l'autonomie.

C'est pourquoi le jeudi 29 septembre prochain à la salle polyvalente à partir de 9h00, l'ILCG (Instance Locale de Coordination Gériatologique) en partenariat avec l'auto-école Helvetia et la Commune d'Haudainville organise la journée des mobilités pour les seniors.

Au cours de cette journée, les seniors pourront tester leur vue et leur ouïe (tests réalisés par des professionnels), assister à une remise à niveau du code de la route et même partir au volant d'une voiture auto-école encadrée par un moniteur.

Un espace sera également prévu pour les transports collectifs.

Renseignements auprès de l'ILCG du Verdunois 03-29-83-92-15 ou ilcg.verdun@wanadoo.fr



SANS INSCRIPTION
REMISE A NIVEAU DES CONNAISSANCES DU CODE DE LA ROUTE*
DEUX ATELIERS
DE 14H00 à 15H00
ET
DE 15H00 à 16H00
GRATUIT

Sur place, des professionnels vous attendent pour :
- Contrôler votre vue
- Contrôler votre audition
Des espaces ouverts de 11H30 à 12H30 et de 14H00 à 16H00
GRATUIT

SUR INSCRIPTION
le matin de 11H30 à 12H30 et à partir de 14H00 :
REMISE A NIVEAU DE LA CONDUITE
- Pour vous rassurer, partez au volant d'un véhicule auto-école et accompagné(e) d'un moniteur.
GRATUIT



Employé communal :

Suite au constat d'un réel besoin d'une personne qualifiée pour réaliser de menus travaux, la Commune a eu l'opportunité de recruter un jour par semaine M. DZIADOW jusqu'alors employé à temps complet à Belleray. Le mercredi n'est pas seulement le jour des enfants, c'est également celui de M. DZIADOW qui s'occupe des petits travaux de plomberie, d'électricité, de peinture et d'entretien des espaces verts. Son dernier chantier a été de percer une aération dans le mur du sas de la salle polyvalente et de remettre en peinture les murs de l'entrée. D'autres chantiers sont en programmation comme la rénovation de la salle du terrain de foot.

Par ailleurs, M. DZIADOW est mobilisé pour réparer les dégradations dans le village : carreaux cassés au lavoir, les graffitis à l'aire de jeux du square...

PROXI : UN SERVICE DE TRANSPORT SANS ITINÉRAIRE

Le Proxi est un service à la demande, c'est un mode de transport souple où il n'existe pas d'itinéraire ni d'horaire de passage comme une ligne régulière, mais où il est nécessaire de réserver son ou ses trajets.

8 Arrêts principaux : Gare Multimodale / La Victoire / L'Hôpital Saint-Nicolas / Actipôle Hôpital Désandrouins / Saint-Paul / Maison de Santé de Thierville / Maison de Santé de Belleville

Le Proxi est un mode de transport qui est adapté aux personnes à mobilité réduite, les véhicules sont équipés de rampes.

COMMENT CA FONCTIONNE ?

L'utilisation du service Proxi est limitée à 4 voyages par personne maximum par semaine.

DU MARDI AU SAMEDI – 9H00 à 12H00 – 14H00 à 18H30 (Sauf jours fériés)

COMBIEN CA COÛTE ?

- Le voyage coûte 2€ pour une personne seule, soit 4€ l'aller-retour
- Le voyage coûte 1€ par personne à partir de 2 personnes, soit 2€ l'aller-retour

COMMENT RESERVER LE PROXI ?

Vous devez contacter la **Boutique REZO** par téléphone au 0 800 495 084, afin de faire votre demande de réservation du service PROXI, du lundi au vendredi aux heures d'ouverture de la Boutique, la veille de votre voyage avant 15h00,

Veillez à anticiper le plus possible vos réservations et attention la boutique est fermée le lundi après-midi.



Ball trap

Comme chaque année à la mi-août, la société de chasse du Déramé d'Haudainville a organisé son traditionnel ball-trap en plein air. Trois pas de tir étaient répartis le long d'un champ situé derrière le terrain de foot de l'Épina : le « rabbit », le concours et l'amateur. Durant deux jours, la manifestation a connu un succès certain en attirant une centaine de participants venus parfois de loin.

Cet exercice d'adresse était ouvert à tous, aussi bien aux chasseurs chevronnés qu'aux novices. Accompagné de sa famille, le plus jeune compétiteur, Benjamin, 12 ans, a tiré avec précision et rapidité sur des plateaux d'argile lancés de manière aléatoire.



La chasse ne résume pas qu'à tuer des animaux, c'est un réel sport avec des règles. M. Chaudelet, président de la société de chasse propose des « journées d'initiation » pour découvrir la chasse, son règlement et sa sécurité.

Toute personne intéressée peut le contacter au 06 45 84 69 79 pour fixer un rendez-vous.

Pour information, on rappelle que la chasse en plaine pour le petit gibier est ouverte depuis le dimanche 18 septembre, et que la chasse au gros gibier commence à Haudainville le samedi 1er octobre.

Toutes les dates de chasse sont affichées en mairies mais également placardées à une dizaine d'endroit sur le territoire d'Haudainville.



LES ENFANTS ARRIVENT,
PRÉVOYEZ LES BONBONS...



HALLOWEEN

LUNDI 31 OCTOBRE

- RDV à 16h30 à la salle polyvalente pour lancer et se repartir la collecte des bonbons.
- Être déguisé (concours du meilleur déguisement).
- Retour à la salle polyvalente à 18h pour la répartition des bonbons et le résultat du concours.

INPS - Ne pas jeter sur la voie publique



HAUDAINVILLE

Nettoyons notre village

Samedi 22 octobre 2022
de 9h à 11h30. RDV devant la Mairie

- Pincettes, gants et gilets seront fournis.
- Le verre de l'amitié sera offert aux participants.



INPS - Ne pas jeter sur la voie publique

« Le Petit Journal » est un bulletin d'information municipal. La déclaration d'intention de publier est déposée en préfecture de la Meuse, conformément à la loi. Il est imprimé par nos soins en mairie.

Directeur de publication : M. Lorans Patrick, Maire de la commune.

Rédacteurs : M. Roussel Pierre – Mme Dur Annick – M. Martinet Jérôme – M. Waxweiler Denis.